LA CAMY VOUS INFORME

CONTACT CAMY
Service Communication - Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines
Charlotte Cognon – 01 30 98 97 50 ou 06 48 71 41 41
charlotte.cognon@mantesenyvelines.fr

SAPINS DE NOEL, CARTONS D'EMBALLAGE, PAPIERS CADEAUX… LES BONS GESTES DE TRI A ADOPTER APRES LES FETES

Tous les ans, à l'issue des fêtes, des milliers de sapins de noël seront jetés. Papiers cadeaux, cartons d'emballage et autre vaisselle jetable vont également s'accumuler dans les foyers. Afin de respecter l'environnement et faciliter le travail des agents de collecte, quelques bons gestes sont à adopter. Suivez les conseils de nos éco-conseillers…

QUE FAIRE DE MON SAPIN DE NOEL APRÈS LES FÊTES ?

Le déposer en priorité en déchèterie :

Extension de la Déchèterie des Closeaux – ouverte à tous les habitants des communes de la Camy
(dépôt de végétaux et gravats uniquement)
Rue des Closeaux - 78200 Mantes-la-Jolie

Horaires d'ouverture :
- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h
- Samedi de 9h à 18h sans interruption
- Dimanche de 9h à 12h
- **Fermée le mardi**
- **Fermée le 25 décembre, 1er janvier, 1er mai**

Déchèterie d'Epône
Pour les habitants d'Epône, La Falaise et Mézières-sur-Seine

Horaires d'ouverture d'hiver (1er novembre au 31 mars) :
Lundi et Mercredi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Dimanche de 9h à 12h
Ouvert les jours fériés sauf le 25 décembre, 1er janvier et 1er mai

Déchèterie de Gargenville
Pour les habitants de la commune de Gargenville

Horaires d'ouverture d'hiver (1er novembre au 31 mars) :
Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi et vendredi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Dimanche de 9h à 12h
Ouvert les jours fériés sauf le 25 décembre, 1er janvier et 1er mai

Déchèterie du SIDE
Pour les habitants de Drocourt, Follainville-Dennemont, Guernes, Fontenay-Saint-Père, Porcheville, Sailly et Saint-Martin-la-Garenne

Horaires d'ouverture :
Lundi, Jeudi et vendredi de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h et de 14 à 17h
Samedi de 9h à 18h
Dimanche de 9h à 12h
Fermé le mardi et jours fériés

Déchèterie du CCPIF
Pour les habitants de Méricourt, Rolleboise et Mousseaux-sur-Seine
Drocourt, Follainville-Dennemont, Guernes, Fontenay-Saint-Père, Porcheville, Sailly et Saint-Martin-la-Garenne

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h / 14h-17h
Mercredi : 14h-17h
Fermeture : Dimanche et jours fériés

Vos sapins devront être jetés dans les bennes de déchets végétaux, s'ils sont entièrement dénudés de toutes décorations. Ils seront ensuite compostés.

S'ils présentent des éléments non naturels (mousse, guirlandes, etc., ils devront être jetés dans les bennes d'encombrants. Ils ne seront alors pas compostés.

VOUS N'AVEZ PAS LA POSSIBILITE DE VOUS DÉPLACER EN DÉCHÈTERIE ?

Les sapins pourront dans ce cas être collectés au redémarrage des collectes de déchets végétaux*, s'ils sont dénudés de toutes décorations.

*Concerne les communes d'Arnouville-lès-Mantes, d'Auffreville-Brasseuil, Boinville-en-Mantois, Buchelay, Breuil-Bois-Robert, Drocourt, Epône, Favrieux, Flacourt, Follainville-Dennemont, Fontenay-Mauvoisin, Goussonville, Guerville, Hargeville, Jouy-Mauvoisin, Jumeauville, La Falaise, Le Tertre-Saint-Denis, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Méricourt, Mousseaux-sur-Seine, Perdreauville, Porcheville, Rolleboise, Rosny-sur-Seine, Sailly, Soindres et Vert.

Les dates de reprise des collectes de déchets végétaux sont disponibles sur votre calendrier de collecte ou consultables sur camy-info.fr

QUE FAIRE DE MES PAPIERS CADEAUX ?

Les papiers cadeaux sont non recyclables. Déposez-les dans votre bac d'Ordures Ménagères.

QUE FAIRE DES CARTONS D'EMBALLAGE ?

En priorité à la déchèterie ou en petite quantité avec les Emballages Ménagers Recyclables dans le bac de tri ou bien ficelés à côté du bac de tri.

QUE FAIRE DE LA VAISSELLE JETABLE ?

Les assiettes, gobelets, nappes, serviettes, etc… en carton ou en plastique ne sont pas recyclables. Déposez-les dans votre bac d'Ordures Ménagères.

LES BONS GESTES DE TRI, C'EST TOUTE L'ANNÉE !

Trier c'est bien; bien trier c'est mieux !

Le geste de tri est devenu un geste naturel et ses bénéfices pour l'environnement sont aujourd'hui partagés par tous. Les habitants du Mantois sont de plus en plus nombreux à participer quotidiennement aux gestes de tri. La Camy aide les habitants à poursuivre cet effort et rappelle deux règles de base à retenir ainsi que quelques astuces qui simplifient la vie.

➢ **Pas de sac, c'est tout en vrac !**

N'enfermez pas les Emballages Ménagers Recyclables dans des sacs. Cette erreur est très fréquente. Les déchets recyclables qui s'y trouvent, si bien triés soient-ils, seront envoyés à l'usine d'incinération et non recyclés. De plus et contrairement aux Ordures Ménagères classiques, vos emballages vont être manipulés individuellement dans le centre de tri. Le personnel trieur doit pouvoir isoler et écarter les emballages par matériau. S'ils sont enfermés dans des sacs, ce geste devient impossible…

➢ **Pas d'emballages emboîtés les uns dans les autres !**

N'imbriquez pas vos emballages de différente nature. Pour gagner de la place dans le bac à recyclables et pensant bien faire, vous êtes nombreux à emboîter les emballages les uns dans les autres. En centre de tri, les agents ne sont pas en mesure de les séparer par matériau : au final, ces emballages sont refusés et donc pas recyclés !

Bien trier, c'est économiser ! Le bon geste consiste à déposer les emballages en vrac dans le bac. Les erreurs de tri pénalisent l'environnement et peuvent avoir des conséquences importantes sur votre facture. Pensez-y !

Pour obtenir plus d'infos sur les déchets téléchargez le Guide des éco-gestes sur www.camy-info.fr / rubrique vivre ici> Déchets > Réduire vos déchets

** Les calendriers de collectes vous donneront toutes les clés pour bien trier vos déchets. Ils sont également téléchargeables sur le site internet de la Camy www.camy-info.fr et sont disponibles gratuitement dans votre mairie.*

camy
Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines